



PROTOCOLE MAIRIE DE REPRISE DES SPORTS DANS LES GYMNASES

Port du masque obligatoire à partir de 11 ans dans les gymnases, en dehors de l'activité sportive.

Respect strict des mesures sanitaires (distanciation, lavage des mains au savon ou au gel hydro alcoolique, éviter les regroupements inutiles).

Les vestiaires resteront fermés jusqu'à nouvel ordre.

L'accès aux tribunes est interdit, sauf au Cosec, sur la première rangée pour déposer les effets personnels des pratiquants.

Le matériel est sorti, rangé, nettoyé et désinfecté par les associations.

Les collations collectives sont interdites.

Les pratiquants resteront le plus possible dans les salles qui leur sont attribuées pour éviter tout croisement avec ceux des autres sports. Les allers et venues dans les couloirs, toilettes ou autres seront interdites.

Chaque pratiquant devra déposer ses effets personnels à un endroit précis dans la salle qu'il occupe et les récupérer en fin de cours. Essayer de venir en tenue de sport, sauf pour les chaussures.

Les installations, les sanitaires, le matériel de sport fixe, et les objets fréquemment touchés (interrupteurs, poignées de porte, robinets et autres) seront nettoyés, désinfectés régulièrement par les gardiens.

Le registre de présence est à la charge des associations, rempli par leurs soins et géré par le responsable Covid19 du club.

TRES IMPORTANT :

Les créneaux sport commenceront 5 mn plus tard et finiront 5 mn plus tôt pour tous les créneaux qui se suivent. A faire respecter par les adhérents, afin d'éviter les croisements entre les entrées et sorties du gymnase.

Fait à Marly la ville le 07 septembre 2020